



Département de la santé des forêts
Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt



BILAN ANNUEL
des
Correspondants Observateurs du Département Santé
des Forêts
Pôle Sud Est -

Année 2018

Département :
Bouches-du-Rhône



1 - Le Bilan Météorologique

En résumé :

Ce qui a marqué cette année 2018, ce sont les nombreux orages qui ont traversé la région accompagnés, parfois, d'épisodes de grêles virulents et de coups de vent. Plusieurs tempêtes ont eu lieu ainsi qu'un épisode de neige lourde fin février qui a concerné une partie des départements des Bouches du Rhône, du Gard, de l'Hérault et du Var. A noter également des épisodes de gelées tardives et des trombes marines.

Et on retiendra surtout les fortes chaleurs des mois de juillet et août voire septembre qui ont impacté nombre de végétaux.

Le vent a relativement épargné les Bouches-du-Rhône excepté en cette fin d'année avec des records de rafales : 159 km/h à Port-St-Louis-du-Rhône.

2 - L'Etat sylvosanitaire des principales essences forestières

2.1. – Les feuillus :

C'est une année calme pour les feuillus, le bilan hydrique leur a été favorable.

A noter, comme chaque année, des dépérissements et mortalités d'ormes :

Graphiose de l'orme / *Ophiostoma novo-ulmi*

Les ormes disparaissent régulièrement chaque année dans toutes les Bouches-du-Rhône et notamment aux alentours d'Aix-en-Provence.

2.2. – Les résineux :

L'effet sécheresse des années précédentes est marqué sur l'état des résineux, des pins notamment avec une montée en puissance des attaques de **l'hylésine destructeur** sur tout le département avec des foyers plus ou moins étendus et des taux de mortalités parfois élevés.

Hylésine destructeur / *Tomicus destruens*

Plusieurs foyers d'attaque ont été signalés (essentiellement dans la partie sud du département):

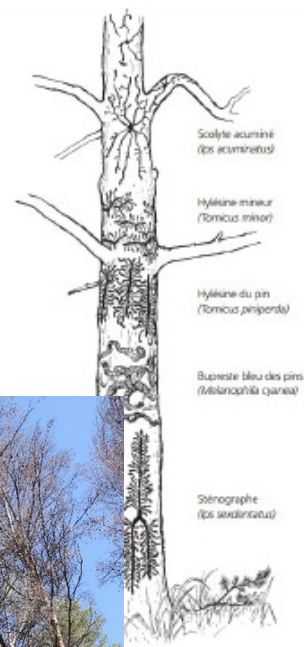
→ Toujours présents, sur pins d'Alep et Brutia, à Septèmes les Vallons (déchetterie) avec un impact certain de la sécheresse,

→ Des foyers de petite taille à surveiller : St Chamas, Lançon, Marseille côte Bleue, Carry, Martigues, Aix-en-Provence, Lambesc...

→ A proximité des zones incendiées en 2016 (Vitrolles, Les Pennes Mirabeau, Côte Bleue).

A noter que les alentours du feu de St Cannat-Eguilles ne sont pas encore concernés (à surveiller en 2019)

→ Des foyers de plus grande ampleur sur lesquels des actions d'éradication sanitaire ont été préconisées : sur Gémenos en forêt communale et privée avec plus de 30 ha touchés, sur Auriol, bois de La Lare, avec environ 50 ha, sur Cassis, sur le massif du Mussuguet avec 100 ha concernés, sur Aubagne, dans le camp militaire de Carpiagne, en lisière d'incendie d'août 2017, sur plus de 15 ha.



CASSIS, le Mussuguet



AUBAGNE, Camp militaire de Carpiagne

AURIOL, Bois de La Lare

Sphaeropsis des pins / Diplodia *pinea* et Chancre à Crumenulopsis / Crumenulopsis sororia

Ce champignon qui occasionne des dessèchements des pousses de l'année parfois très marqués, peut engendrer une nanification des aiguilles très discrète, des spores noires sur les cônes et un bleuissement du bois des rameaux.

Signalés : sur pins d'Alep à Beaumont-de-Pertuis et sur tous les peuplements (ilots) de Pin Noir du département comme à Meyrargues et Jouques.

Porodaedalea pini / Phellin du pin

Présent sur vieux pins essentiellement, vus à Meyreuil : impact faible sur l'état sanitaire mais à recenser en cas de fructifications en nombre.

Heterobasidion annosum / Fomes du pin

Rencontrés sur St-Rémy-De-Provence sur **pins maritimes** dépérissants d'environ 60 ans. Peuplement rare sur le 13, qui est menacé vu le taux de mortalité sur la parcelle – associé au Fusarium et à l'hylésine destructeur.

3 - Les Suivis Spécifiques

3.1. – Les plantations :

Aucune nouvelle plantation annoncée sur le département : pas de notation effectuée.

3.2. – Les défoliateurs précoces :

Aucune lisière n'a été défoliée à plus de 50 %.

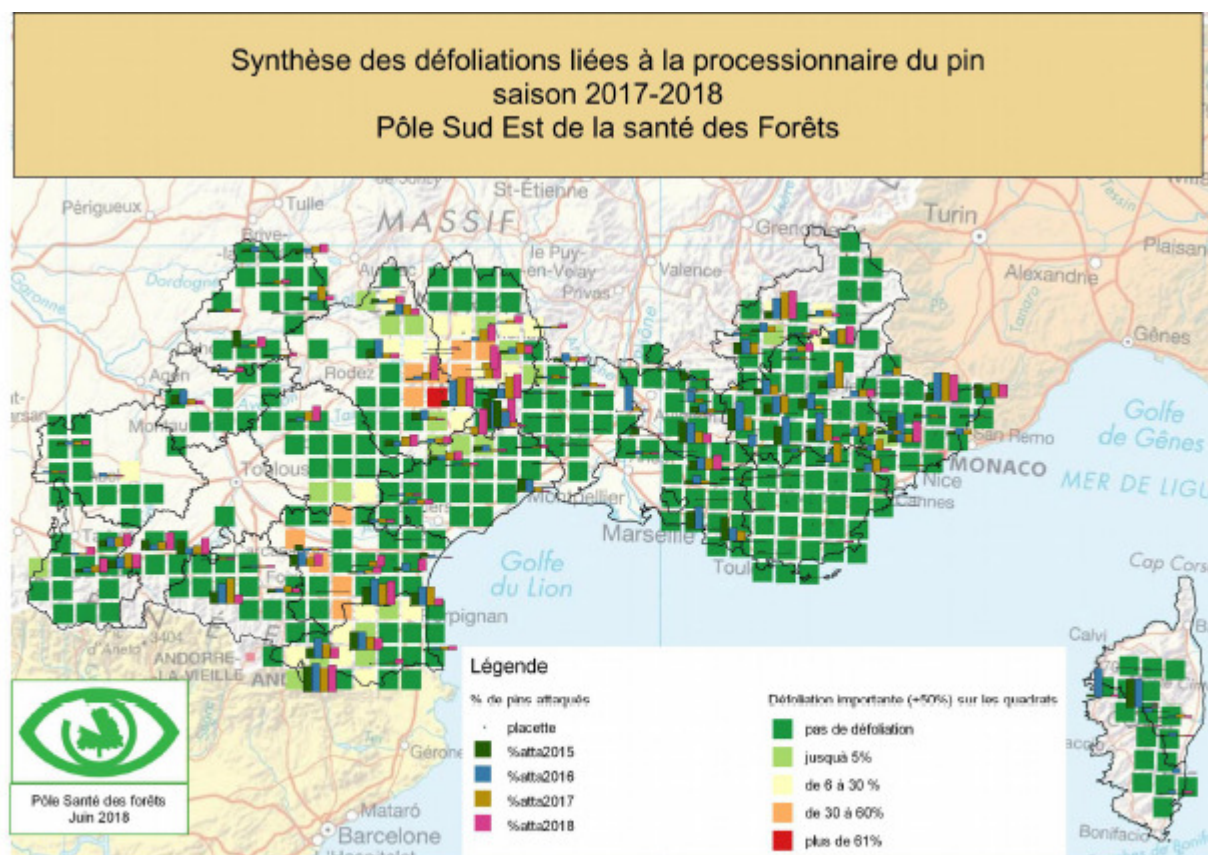
3.3. – La Processionnaire du Pin :

3.3.1. Les placettes :

Au niveau des placettes du **réseau de suivi de la processionnaire** : le nombre de nids a continué de baisser cette année encore sur l'ensemble des placettes.

3.3.2. Les quadrats :

Sur une surface totale d'environ 56000 ha de pins, aucune lisière n'a été défoliée à plus de 50 %.



Sur cette carte, on peut voir que les défoliations à plus de 50 % sur de grandes surfaces sont limitées et concentrées sur deux régions. Les diagrammes montrent l'évolution récente des placettes mesurées par les correspondants observateurs du DSF.

4 - Les Organismes Invasifs

4.1. – La surveillance nématode du pin :

Le plan de surveillance se poursuit selon les mêmes modalités qu'en 2017, à savoir, pour les correspondants-observateurs du DSF, le repérage des peuplements sensibles pour prélèvements par la FREDON PACA.

→ **Aucun signe de présence** du ravageur à l'issue de la campagne de prélèvement 2017.

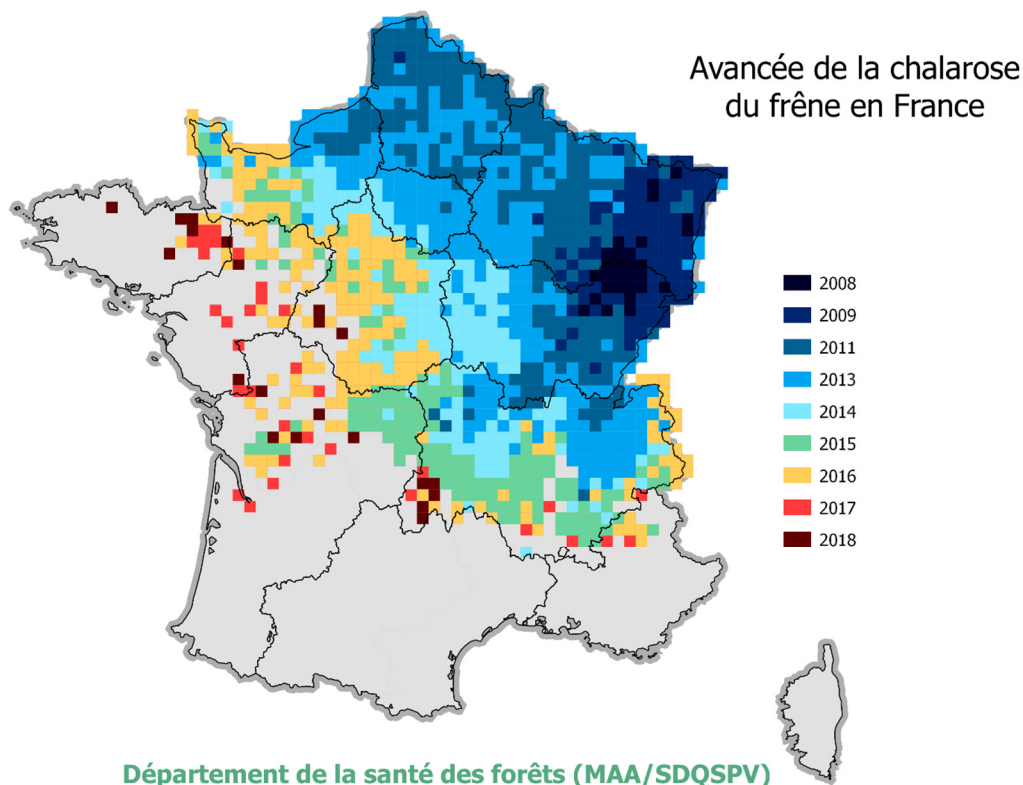
La situation du nématode du pin au Portugal et en Espagne a peu évolué depuis 2008. Le Portugal est considéré comme entièrement contaminé même si une zone de 20kms de largeur est déclarée comme indemne en limite avec l'Espagne. Les différents foyers Espagnols étaient considérés comme éradiqués en début d'année 2016. Début mai 2016 l'Espagne a officiellement déclaré un nouveau foyer de nématode en Galice à proximité de la frontière avec le Portugal. Plus que jamais nous devons être mobilisé sur la surveillance de nos forêts.

*L'objectif du plan de surveillance est de détecter le plus tôt possible les arbres dépérissants afin d'y effectuer des prélèvements pour la recherche de nématode du pin. L'objectif principal pour accentuer, est d'augmenter de façon permanente le nombre d'échantillons prélevés et d'améliorer la qualité et la pertinence de ces prélèvements. Parallèlement un piégeage du vecteur, *monochamus galloprovincialis*, est effectué soit par des Correspondants observateurs soit par le SRAL soit par les FREDON.*

4.3. – La chalarose :

Toujours pas d'observations en PACA → Voir NDS-16-T-387 du 16/12/2016 pour plus d'informations.

=> *Projet Chalfrax : dernière publication avec un zoom sur la participation du DSF (préambule de Frédéric DELPORT) sur <https://chalfrax.cnpf.fr/n/frax-e-news/n:2988>*



4.4. – La pyrale du buis :

*Pyrale du buis / **Cydalima perspectalis***

→ Rappel : La pyrale du buis est un insecte invasif de la famille des lépidoptères. Elle est originaire d'Asie du sud et est arrivée en France en 2007. Dans un premier temps, la pyrale a occasionné des dégâts dans les parcs et jardins ; aujourd'hui elle a été détectée sur la quasi-totalité du territoire national.



Côté recherche, à l'heure actuelle, aucune solution satisfaisante n'a été trouvée. Des tentatives de lutte ont été faites à partir d'un parasitoïde, famille des trichogrammes (micro hyménoptères), mais les essais pratiqués en forêt n'ont pas montré une vraie efficacité d'autant que cette méthode de lutte est très contraignante dans sa mise en œuvre. Des prélèvements de chenilles parasitées sont réalisés afin de trouver des parasitoïdes indigènes susceptibles d'être utilisés, élevage et lâchers, comme moyen de lutte tant dans les espaces verts que dans le milieu naturel.

→ Conséquences : Les défoliations totales sur de vastes surfaces constituent la caractéristique impressionnante des attaques de pyrale dans le milieu naturel. Bien que le buis ne soit pas une essence de production, il assure sur les versants, la tenue des sols et freine la chute des blocs. Il est un élément constitutif d'un bon nombre « d'habitats naturels forestiers ».

Dans ce contexte, le dispositif mis en place au cours des années 2017 et 2018 se poursuit.



La placette située à St-Etienne du Grés a permis de relever une forte mortalité des buis notés depuis 2 ans.

→ Suivi : La progression de la pyrale sur les zones forestières où le buis est présent permettra d'avoir une vision de la dynamique des populations de l'insecte :

→ Bilan : Comme le réseau de placettes est nouveau, aucun bilan n'a été réalisé à ce jour. Il ne sera possible de tirer des conclusions qu'avec quelques années de recul.



4.5. – Toujours à nous signaler si présence !

<p><i>La punaise réticulée du chêne Corythucha arcuata</i>: (détectée en Occitanie) à proximité de Toulouse</p>	<p><i>Le scarabée japonais Popillia japonica</i> (Détecté en Italie)</p>
	

Pour toutes informations complémentaires, pour toutes observations pouvant intéresser la mission du Correspondant Observateur et le Département Santé Forêt, veuillez contacter :

Pierre Delenne, CNPF MARSEILLE : 04 95 04 59 04 - 06 19 15 18 12 pour le département 13 - Forêt privée.

Christine MERLE, BET 13/84 : 06 18 16 96 57 pour le département 13 et 84 sud Luberon.

Eric JENSEL, UT Ventoux : 06 23 70 01 12 pour le département 84, nord Luberon.

Et pour de plus amples actualités sylvosanitaires : <http://agriculture.gouv.fr/sante-des-forets>

PENSER A NOUS INFORMER DE VOS OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN...ELLES SONT PRECIEUSES POUR LE SUIVI DE NOS FORETS...